

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
05/02/2026

En exercice	Présents	Votants
14	12	13

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2026-05 Fixation du loyer
du studio 7ter, rue de galette

Envoyé en parfaite
19 FEV. 2026

Déposé en ligne le

19 FEV. 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six le douze du mois de février à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absente excusée : CHÉRAMY Laure-Aline qui a donné pouvoir à MOTTIER Catherine

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire informe que l'aménagement du studio situé 7ter, rue de galette sera bientôt terminé. Il convient de déterminer un loyer afin de pouvoir le mettre en location.

Pour rappel, ce local était autrefois un local commercial loué par la mairie. Il a été réaménagé en studio comprenant une pièce à vivre/chambre et une salle de bain avec WC.

Mme le Maire propose un loyer de 250 € / mois hors charges et demande l'avis des membres présents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal,

DECIDENT :

- de fixer les loyers du local sis 7ter, rue de galette au prix de 250€ / mois hors charges
- d'autoriser le Maire à signer le bail d'habitation
- d'autoriser le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la passation du bail.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



MOTTIER Catherine